

Devenir une région durable

Les politiques du Conseil régional couvrent un large éventail de domaines. Cependant, les principales responsabilités de la Région concernent principalement:

- Les écoles secondaires et d'apprentissage. La Région Rhône-Alpes finance la construction et l'entretien des écoles secondaires sur son territoire, s'occupe de leurs budgets de fonctionnement et des achats éducatifs tels que des outils informatiques et audiovisuels.
- La formation professionnelle. L'accès universel à l'emploi durable est l'objectif numéro un du Conseil régional. Il finance les cours de formation continue pour les jeunes et les adultes, fournit aux citoyens de Rhône-Alpes un soutien et un aide dans leur carrière et les changements d'emploi et développe à l'accréditation des acquis de l'expérience (VAE).
- Les systèmes régionaux de transport public. Les trains, autobus et autocars, qui sont si familiers à des milliers d'habitants de Rhône-Alpes sont financés par la Région, qui développe également les gares de la région, propose des tarifs abordables pour tous et augmente la fréquence des services.
- Le développement économique et l'emploi. Le but de la région Rhône-Alpes est de faire pleinement usage de toutes les sources possibles de l'emploi. Par exemple, il soutient le démarrage d'entreprises et reconversion, le développement des PME, et les unités d'affaires (clusters) en se concentrant sur les activités principales d'une importance stratégique pour l'économie régionale (environnement de l'industrie alimentaire, etc.)
- L'aménagement du territoire. La région a acquis une gamme complète d'outils pour l'aider à travailler à une approche de développement spatial équilibré réunissant des objectifs d'amélioration sociale, d'efficacité économique et d'objectifs de protection de l'environnement - en d'autres termes, une approche de développement durable. En 2004, une nouvelle phase de décentralisation (par lequel le gouvernement délègue la responsabilité aux Régions dans certains domaines) a commencé. Le Conseil régional a pris la responsabilité de l'école technique secondaire, du personnel de service, de la formation santé et sociale (infirmières, travailleurs sociaux, etc) ...

Le Conseil Régional est en train de développer une action dans d'autres domaines, tels que L'aide internationale, la santé, le sport et les énergies renouvelables.

Le Conseil régional a élaboré sa propre stratégie pour l'observation et la réduction des GES, mais est aussi associé à la plupart des politiques élaborées par les autorités locales. Le Conseil régional met en œuvre des plans de protection climatique, en particulier grâce à un système spécifique: des contrats de développement local en région Rhône-Alpes, ce qui permet des actions ciblées en fonction des spécificités locales. Le Conseil Régional est également associé à des politiques mises en œuvre par d'autres autorités locales, en particulier "départements" (provinces) et les communes associées, soit par une participation financière ou de coopération technique.

Energie en Rhône-Alpes, France

La région Rhône-Alpes possède de nombreuses usines de raffinage du pétrole, et est liée directement au pipeline du grand port de Fos sur Mer (Méditerranée). Le gaz naturel est fourni par d'autres pipelines, également liée au grand port de Fos sur Mer (Méditerranée). En 2008, la production régionale d'énergie primaire est estimée à environ 25,3 Mtep, soit plus de 18% de la production nationale d'énergie primaire. Environ 87% de cette production est constituée des secteurs classiques (production d'électricité d'origine nucléaire principalement). Les énergies renouvelables contribuent ainsi à environ 13% de la production d'énergie primaire sur le territoire régional.



En 2009, la consommation dans la région Rhône-Alpes a été de 64 TWh (terawattheure = 1 milliard de kilowatts-heure), ce qui est une baisse de 2% par rapport 2008, chute légèrement supérieure à celle observée sur toute la France (1,6%). En Rhône-Alpes, la production d'électricité (112,3 TWh) est en baisse de - 2,2% (2,5 TWh) par rapport à 2008. Cette baisse est moins importante que la tendance nationale qui est de - 5,5%.

La production des centrales nucléaires en Rhône-Alpes augmente, de 1,5% par rapport à 2008, contrairement à la tendance nationale qui tombe à 6,8%. La production des centrales hydroélectriques est en forte baisse, de 13,2% par rapport à 2008, contre 9,2% au niveau national. La production des centrales thermiques avec des combustibles fossiles diminue également, de 5,4% par rapport à 2008,



contrairement à la tendance nationale ou celle-ci augmente de 3,1%.

La production des énergies renouvelables, qui se compose de la biomasse, l'énergie éolienne et énergie solaire, augmente très fortement, + 20,7% par rapport en 2008, tout en restant faible en valeur absolue, c'est 0,6% de la production totale. Au niveau national, cette augmentation est de 39,9% pour l'énergie éolienne et 7,5% pour les autres énergies renouvelables (biomasse essentiellement).

Action pour l'énergie durable en Rhône-Alpes, France

Le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie - Régional Air Energy Plan Climat) de la région Rhône-Alpes a été officiellement lancé le 6 Décembre 2010 par le Préfet et le Président de la Région. Les principaux objectifs du SRCAE sont:

- Renforcer la cohérence de l'action territoriale en donnant un cadre stratégique et prospectif élaboré dans un dialogue le plus large possible;
- Articuler les enjeux et les objectifs régionaux et territoriaux avec les engagements nationaux et internationaux de la France dans le domaine de l'air, de l'énergie et du climat;
- Intégrer les problèmes de l'air, le climat et l'énergie, traité auparavant d'une manière différente dans des documents séparés (plan de vent, qualité de l'air régionale du plan).

Le SRCAE sera un document stratégique et unique qui intègre toutes les dimensions du climat, de l'air et de l'énergie en définissant des orientations sur la qualité de l'air, la réduction des polluants atmosphériques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise de la demande énergétique, l'amélioration de l'énergie efficacité, le développement de tous les secteurs des énergies renouvelables et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Ces orientations serviront de cadre stratégique pour les autorités locales et permettra de faciliter et de renforcer la cohérence régionale des actions engagées par ces collectivités locales.

Dès Janvier 2011, l'élaboration du projet de SRCAE va commencer à partir des travaux du comité technique et les ateliers, avec l'appui d'un consultant en charge de l'élaboration des scénarios régionaux. Ces travaux dureront jusqu'à l'automne 2011.

Partenaire du projet ENNEREG, Rhônalpénergie-Environnement sera impliqué dans les tests des scénarios, comme structure technique de l'observatoire des gaz à effet de serre et en tant que participant aux 3 ateliers.

Plan d'action régional sur l'énergie durable

Le **Schéma Régional Climat, Air, Énergie (SRCAE)** de la région Rhône-Alpes a été lancé officiellement le 6 décembre 2010 par le préfet et le président de région. L'engagement européen de la France dans le paquet « 3*20 » doit être défini à un niveau régional. Chaque région en France doit définir sa contribution aux objectifs nationaux au regard de ses propres spécificités, en élaborant SRCAE. L'objectif de ce plan est de définir les orientations et les objectifs régionaux à l'horizon 2020 et 2050 dans le domaine de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, du contrôle de la demande d'énergie, du développement des énergies renouvelables, la lutte contre la pollution atmosphériques et l'adaptation au changement climatique. Le plan est basé sur:

- Un diagnostic sur les questions de qualité de l'air, des énergies renouvelables, de l'émission de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et de la vulnérabilité des territoires au changement climatique.
- Un exercice de prospective à l'horizon 2020 et 2050 sur des éléments variés pour déterminer le futur possible de la région.
- La définition d'objectifs et d'orientations issues des exercices précédents.



12 Les Pionniers ENNEREG



ENNEREG Les Régions ouvrent la voie d'une Europe de l'Énergie Durable est un projet européen financé par le programme **Énergie Intelligente pour l'Europe**. ENNEREG vise à établir et animer un réseau de Régions en Europe - **Régions 2020** - pour élaborer des plans d'actions en faveur de l'énergie durable ('Sustainable Energy Actions Plans' - SEAP) et mettre en place des projets d'énergie durable ('Sustainable Energy Projects' - SEP).

Les retours d'expériences des 12 Régions pionnières ENNEREG associés au savoir-faire d'autres Régions mettant en place des SEAP et développant des SEP, permettront d'élaborer des guides et supports méthodologiques pour faciliter la mise en oeuvre dans d'autres régions européennes.

Pour plus d'informations, consultez le site: www.regions2020.eu

Pour en savoir plus sur les activités ENNEREG en Rhône-Alpes, France sur les régions 2020 site web:

www.regions2020.eu/rhone-alpes

ou contactez le partenaire ENNEREG pour Rhône-Alpes:

RAEE, 10 rue des archers 69 002 LYON, France

Tel: +33 4 78 37 29 14 - **Anne-Sophie Cichowlas** - **Email:** anne-sophie.cichowlas@raee.org